

OPAC DE QUIMPER-CORNOUAILLE

DISPOSITIONS A COMPTER DU 11 MAI 2020

Cela fait maintenant près de 8 semaines que le confinement a été mis en place dans notre Pays. Cette crise sanitaire sans précédent est venue fortement perturber notre quotidien mais aussi l'activité de l'Opac.

Durant cette période nous nous sommes attachés à assurer la sécurité de nos salariés, locataires et partenaires tout en maintenant la continuité de notre service public.

L'Office a été fermé au public mais l'ensemble des services est resté accessible par téléphone ou mail et les interventions urgentes ont été assurées.

Dans cette situation exceptionnelle, nous avons aussi été particulièrement attentifs à la situation des personnes âgées ou isolées ainsi qu'en difficultés financières.

Une nouvelle phase va maintenant commencer puisque le déconfinement a débuté ce lundi 11 mai.

Cette date ne sonne malheureusement pas encore le retour à la normale. C'est pourquoi nous avons mis en place pour les prochaines semaines un plan de reprise d'activité progressif afin d'assurer la sécurité de tous, tout en redémarrant un certain nombre d'activités.

Accueil du public

Afin d'assurer la sécurité de nos visiteurs et de nos salariés, l'accueil de l'Office reste **fermé au public.**

Pour les demandes ne pouvant être réalisées à distance (signature d'un contrat, remise de clé...), vous pouvez **prendre rendez-vous** avec un conseiller.

Nous vous invitons néanmoins à limiter au maximum vos déplacements et à **formuler vos demandes de préférence par téléphone ou par mail.**

Un seul numéro pour joindre nos équipes :

02 98 55 60 00

opac@opac-cornouaille.fr

J'ai rendez-vous à l'Opac, comment ça se passe ?

Vous avez pris contact avec l'Office et votre situation nécessite un rendez-vous. Vous serez informé du jour et de l'heure de la rencontre par un conseiller. Vous serez reçu dès votre arrivée dans un bureau dédié. Cet espace a été équipé pour vous accueillir en toute sécurité. Afin que cette rencontre se passe dans les meilleures conditions possibles, merci de respecter ces consignes :

- Je me désinfecte les mains avec une solution hydro alcoolique mis à ma disposition, à mon arrivée et à mon départ,
- J'apporte un masque et je le porte dès mon arrivée
- J'apporte mon propre stylo
- J'applique les gestes barrières (distance d' 1 mètre avec mon interlocuteur...)
- Je viens seul dans la mesure du possible



Je suis locataire de l'Opac

Interventions techniques

Les différentes interventions techniques prévues ou à programmer dans les logements ont repris. L'accueil technique est joignable au **02 98 55 64 00**.

Les surveillants de secteur ont aussi repris leur activité de manière habituelle. Vous pouvez les contacter sur leurs téléphones portables (numéros affichés dans les parties communes) de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Le service d'astreinte pour les urgences est opérationnel le soir et le week-end au **02 98 55 60 00**.

Entretien et nettoyage des parties communes

Les équipes de proximité et notre prestataire de service assurent désormais l'entretien et le nettoyage des parties communes selon la fréquence habituelle. Pour votre sécurité et celle des collaborateurs, tous les agents qui interviennent dans les immeubles sont équipés de masques.

Etat des lieux de sortie

Les états de lieux vont reprendre dans les logements vacants. L'état des lieux se fera en l'absence des locataires sortants pour assurer la sécurité de tous.

Je suis demandeur de logement

Ma demande de logement social

Pour accéder à un logement social, vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site : www.demandelogement29.fr. Pour toute question concernant votre demande ou votre dossier, merci de joindre l'accueil de l'Office au **02 98 55 60 00**.

Attributions des logements

L'Opac reprend à compter du 12 mai les attributions de logements. La commission d'attribution se réunira en visioconférence chaque semaine. Les dossiers en attente au moment de la mise en place du confinement seront traités prioritairement et les propositions se feront au fur et à mesure de la disponibilité des logements.

Je suis partenaire de l'Opac

Que ce soit sur site ou en télétravail, les équipes de l'Office sont mobilisées et joignables aux coordonnées habituelles. L'accès au siège est accessible uniquement sur rendez-vous. Nous privilégions au maximum les conférences téléphoniques ou visio-conférences. En cas de rendez-vous fixé au siège de l'Office, vous serez informés des modalités d'accueil et des consignes sanitaires par votre contact habituel.

Paiement des loyers

L'accueil paiement reste **fermé au public**. Pour les locataires qui ne sont pas en prélèvement automatique, nous vous invitons à payer directement votre loyer en ligne sur notre site internet www.opac-cornouaille.fr (espace paiement en ligne).

En l'absence d'un accès internet, vous pouvez nous envoyer un chèque ou contacter votre banque pour mettre en place un virement unique.

Le dépôt d'espèces sans rendu de monnaie est aussi possible en utilisant des enveloppes « bordereau de dépôts d'espèces » disponibles à l'extérieur de l'office (au niveau de l'accueil paiement).

En cas de difficultés, nos conseillers sociaux sont à votre disposition pour échanger et trouver des solutions : paiement échelonné, aides au logement...

Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés de paiement, nos équipes sont joignables par téléphone au **02 98 65 83 58** ou par mail à l'adresse paiement@opac-cornouaille.fr.

Je suis accédant à la propriété

Le 16 mars dernier, nos entreprises partenaires ont été contraintes de suspendre l'ensemble des chantiers. Ceux-ci ont repris progressivement depuis le début du mois de mai dans le respect des dispositifs de sécurité préconisés.

À date, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer précisément les délais de livraison. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible de l'évolution du calendrier.

Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour toute question concernant nos biens à la vente (ventes HLM, accession sociale à la propriété ou terrains libres de constructeur...).

Contact : **02 98 55 70 00** - accession@boaccession.fr